



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **Gianni Gastro Sàrl**, 1963 Vétroz
2. Déclaration de faillite: 05.03.2012
3. Procédure: sommaire
4. Délai de production: 13.05.2012
5. **Remarques:** La procédure susmentionnée, ouverte par décision du Tribunal d'Hérens et Conthey du 5 mars 2012, sera liquidée en la forme sommaire (art. 231 LP) selon prononcé du 5 avril 2012.

Délai pour les productions et revendications : 1 mois dès la présente publication.

Les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de s'annoncer et/ou mettre les biens à la disposition de l'office dans ce même délai sous peine de droit (art. 324 CP).

Liquidation officielle pour carences dans l'organisation de la société cf. art. 731b CO.

Office des faillites du district de Conthey
R. Vergère, préposé
1963 Vétroz

00759193

